

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

---

## 32264 pre-wash Savon au Fiel liquide

---

---

### ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** 32264 pre-wash Savon au Fiel liquide  
**Code du produit** 32264

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/du mélange** Pas d'information disponible.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Identification de la société/entreprise** Martec Handels AG  
Bubenbergstrasse 11  
CH-8045 Zürich  
Tel +41 44 783 95 30  
Fax +41 44 783 95 49  
www.martecag.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** 145 (Tox Info Suisse)

**Date d'émission** 15.06.2018

**Version** GHS 1

---

### ***RUBRIQUE 2: Identification des dangers***

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Attention
<b>Mentions de danger</b>	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Conseils de prudence</b>	P102: Tenir hors de portée des enfants. P264a: Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.
<b>Informations supplémentaires</b>	Aucun(e).
<b>Identificateur de produit</b>	Aucun(e).
<b>2.3. Autres dangers</b>	Aucun(e) à notre connaissance.

---

## ***RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants***

### 3.2. Mélanges

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Potassium oleate	9.9%	Skin Irrit. 2 H315, Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 143-18-0 No.-CE: 205-590-5
isotridecanol, ethoxylated	2.9%	Acute Tox. 4 H302, Eye Dam. 1 H318	No.-CAS: 69011-36-5 No.-CE: 500-241-6

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Appeler un médecin dans les cas graves.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. Appeler un médecin dans les cas graves.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**      Aucun(e) à notre connaissance.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**      Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**      Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**      En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Equipement spéciaux pour la protection des intervenants**      Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**Méthodes particulières d'intervention**      Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## ***RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle***

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Conseils pour les non-secouristes</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Le matériel peut créer des conditions glissantes.
<b>Conseils pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Ventiler la zone. Le matériel peut créer des conditions glissantes. Balayer pour éviter les risques de glissade.
<b>6.2. Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
<b>6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
<b>6.4. Référence à d'autres sections</b>	Voir chapitre 8 et 13.

---

## ***RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage***

<b>7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans le conteneur d'origine.
<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Pas d'information disponible.

---

## ***RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle***

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés** À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### **Protection individuelle**

*Protection respiratoire* Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

*Protection des mains* Normalement aucun besoin. Utilisez des gants en cas de contact répété ou prolongé est attendue. Gants en latex. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la

Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Il faut savoir que pour l'usage journalier la durabilité d'un gant résistant aux produits chimiques peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré selon EN 374, en raison des nombreux effets extérieurs (par ex. la température).

<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Vêtements de protection à manches longues.
<i>Risques thermiques</i>	Pas de précautions spéciales.
<b>Contrôle d'exposition de l'environnement</b>	S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

---

## ***RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques***

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Liquide. Visqueux.
<b>Couleur</b>	Incolore à légèrement jaunâtre.
<b>Odeur</b>	Plaisante.
<b>Seuil olfactif</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	9 - 11
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	ca. 5 °C
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	85 - 98 °C
<b>Point d'éclair:</b>	n'a pas de point d'éclair
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	non inflammable
<b>Limites d'explosivité:</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité gazeuse:</b>	Non déterminé.
<b>Densité relative:</b>	1.013
<b>Hydrosolubilité:</b>	Non déterminé.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	-1.03
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité:</b>	500-1500 mPa.s
<b>Propriétés explosives:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucun(e)

### **9.2. Autres informations**

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## ***RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité***

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
-------------------------	---

<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition en utilisation conforme.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Incompatible avec des acides forts et des bases. Péroxydes.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun raisonnablement prévisible.

---

## ***RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques***

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. <b>Potassium oleate (CAS 143-18-0)</b> Oral LD50 Rat > 5 g/kg (NLM_CIP) <b>isotridecanol, ethoxylated (CAS 69011-36-5)</b> Oral LD50 Rat > 2000 mg/kg (NZ_CCID)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Peut provoquer une irritation des muqueuses.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.

---

## ***RUBRIQUE 12: Informations écologiques***

<b>12.1. Toxicité</b>	Peut changer le pH de l'eau.
-----------------------	------------------------------

<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration. Les tensio-actifs sont biodégradables à plus de 90%.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Une bioaccumulation est peu probable. Log POW = -1.03.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

## ***RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Code du catalogue européen de déchet (CED-code): 20 01 30.
<b>Emballages contaminés</b>	Les récipients vides peuvent être recyclés ou jetés avec les ordures ménagères.

---

## ***RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport***

<b>ADR/RID</b>	Non réglementé.
<b>IMDG</b>	Non réglementé.
<b>IATA</b>	Non réglementé.
<b>Autres Informations</b>	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

## ***RUBRIQUE 15: Informations réglementaires***

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires** Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

**isotridecanol, ethoxylated (CAS 69011-36-5)**

EU - No-Longer Polymers List (67/548/EEC) NLP No. 500-241-6 (>1<2.5 mol ethoxylated units)

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Non demandé.

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)
<b>Les principales références bibliographiques et sources de données</b>	Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: REACH, ECHA.
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Autres informations</b>	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
<b>Mode d'emploi</b>	Conserver hors de la portée des enfants.
<b>Clause de non-responsabilité</b>	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.